

Présents : Alain Glory, Michel Legault, Simon Le Marec, Pascal Aubry, Jean-Louis Bourgoïn, Efflam Castel, Isabelle Payoux.

La séance débute à 20h30 par le point sur la campagne CNDS.

Alain Glory rappelle que la tendance est à la baisse au niveau des crédits CNDS clubs et que si certains clubs n'ont rien cette année, l'alternance sera sans doute pratiquée les années suivantes. Le CDE35 se doit, de toutes façons, de soutenir les clubs ayant vu leur demande rejetée.

En ce qui concerne les fonds propres au CDE35, ils s'élèvent à 6500€ pour les cours, ½ PSE jusqu'en décembre 2009 (2000€) et 2700€ pour « autres aides à l'activité ». Cette augmentation des fonds CNDS attribués au CDE35 n'a pu se faire que grâce à la progression du nombre de clubs et de joueurs.

Les 6500€ correspondent à la reconduction des 5800€ attribués l'an dernier plus 700€.

Les crédits correspondant au ½ PSE sont fléchés pour de l'emploi sportif dans les ZUS (Zone Urbaine Sensible) et les quartiers DEB (Dynamique Espoir Banlieues). L'association doit le pérenniser et le compléter sur ses fonds.

Les 2700€ ne sont pas fléchés et nous ne savons pas s'ils seront reconduits pour l'année 2010. Alain Glory annonce que le bénéficiaire du ½ PSE sera Simon Le Marec, seul à ce jour à posséder le DAFPE1 (diplôme nécessaire à l'attribution du PSE).

Il rappelle qu'il ne faut pas briser la dynamique solidaire et collective du département qui a contribué à notre réussite jusqu'à ce jour et que si le nombre de joueurs a augmenté, il ne faut pas oublier de réfléchir également à la progression du niveau de jeu.

A ce sujet, est également évoqué les contacts qu'ont le CDE35 avec les Francas afin de former leurs animateurs à la pratique des échecs. Ceux-ci ayant plus d'une soixantaine d'ateliers scolaires dans le département, ils pourront proposer une initiation à notre discipline et nous permettre par la même occasion de toucher un plus large public.

En ce qui concerne la formation, il est rappelé que le CDE35 dispose de crédits de 4000€/an et que la formule adoptée est la même que l'année dernière : le CDE35 rémunère les animateurs et les frais de déplacements restent à la charge du club. Il sera essayé cette année d'intégrer les clubs situés plus loin de Rennes (Montauban, Dinard, Fougères, etc...) Le CDE35 envisage également l'achat de jeux plastiques et de mieux se doter en pendules.

Un certain nombre de gens semble intéressés par l'organisation d'un stage F4 à Rennes. Une demande sera faite en ce sens à la LBE. A cela, le CDE35 se fera l'écho d'une motion à la LBE pour plus de réactivité par mails.

Comme chaque année, les compétitions redémarrent et le CDE35 lance un appel à candidature pour l'organisation des rondes du Championnat départemental 35. Les dates des rondes sont disponibles sur le site du CDE35 (pour mémoire : 10/10, 14/11, 5/12, 9/01, 6/02, 20/03, 3/04)

Le Championnat départemental jeunes aura lieu à Liffré les 28 et 29 novembre avec une nouveauté cette année : les parties démarrent dès le samedi matin !

Le Bretagne jeunes aura lieu au lycée de Bréquigny, le projet avance bien et Pascal Aubry fait un point rapide : les dates sont ok, une ébauche de site web est en cours et il faudra fixer une date de réunion afin de se répartir les tâches.

Le Championnat Scolaire aura lieu le mercredi 16 décembre dans plusieurs lieux, comme l'an dernier. La finale départementale le mercredi 20 janvier à Liffré.

L'ensemble du CoDir félicite les organisateurs pour ce travail.

Est également abordée la question du France jeunes et le CoDir s'inquiète de l'absence de réponse de la Ligue sur ce sujet. Il est décidé d'attendre Octobre avant de commencer à réfléchir sur un projet d'accompagnement géré par le CDE35.

Michel Legault présente également un nouveau club dans le 35 : Haute Bretagne Echecs (HBE) qui est une fédération de clubs. Les lieux de jeu des différents clubs le composants continuent bien sur à exister. L'objectif est de permettre à de nombreux jeunes de jouer en équipes.

Enfin, deux dates importantes à venir sont rappelées aux présents :

- Le 27/09 le 3^{ème} Open de Domloup
- Le 06/03/10 la journée des « féminines jouent aux échecs ».

La séance est levée à 22h52.

Le Secrétaire CDE35